

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **du 5 Octobre 2013**

L'an deux mille treize, le 5 octobre à 20 h.30, le Conseil Municipal de la commune de CHOUZY-sur-CISSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINOIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 septembre 2013

Présents : MM. MINOIS, BLONDET, BRISSON, BRUNEAU, EMERIAU, GUYARD, HORBOWA, SAVAUX.
Mmes LECANTE, BESNARD, COURVOISIER, MARECHAL, PASQUIER, RYGIERT,

Absents excusés : Mme CARITA, M. HOUDAS

Absents excusés ayant donné procuration :

Madame GACOIN a donné procuration à Madame LECANTE,
Monsieur COURCHAY a donné procuration à Madame RYGIERT,

Secrétaire de séance : Mme LECANTE

I. AFFAIRES GENERALES

1.1. Marché Appel d'Offres construction d'un ascenseur :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que :

La consultation portait sur 8 lots et que la commission ad hoc s'est réunie le 19/09/2013 :

- lot 1 : Maçonnerie – Plâtrerie – Carrelage
- lot 2 : Charpente – Couverture
- lot 3 : Menuiseries Extérieures/Intérieur
- lot 4 : Electricité
- lot 5 : Plâtrerie – Isolation - Faïence
- lot 6 : Plomberie
- lot 7 : Peinture
- lot 8 : Ascenseur

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur chaque lot après avoir pris connaissance du tableau de référence établi par l'architecte en fonction du cahier des charges (descriptif quantitatif détaillé – documentation technique : 45% ; prix : 30% ; références de l'Entreprise : 25%) et de l'analyse des offres faites par celui-ci.

Le Conseil Municipal retient les entreprises, les mieux disantes suivantes :

- **lot 1** : Entreprise Martin (Chailles) pour un montant de 77 181.86 € HT à la majorité (1 contre)
- **lot 2** : Entreprise Proust (Mer) pour un montant de 5 416.80 € HT à l'unanimité (une abstention)
- **lot 3** : Entreprise Gauthier (Monthou-sur-Bièvre) pour un montant de 9 965.59 € HT à l'unanimité
- **lot 4** : à Entreprise Ménage (Huisseau-sur-Cosson) pour un montant de 2 258.47 € HT à l'unanimité (deux abstentions)
- **lot 5** : Entreprise RIVL (Vendôme) pour un montant de 2 840.45 € HT à l'unanimité
- **lot 6** : Entreprise Crespon (Coulanges) pour un montant de 1 930.77 € HT à l'unanimité
- **lot 7** : Entreprise Peinture du centre (Blois) pour un montant de 3 597.00 € HT à l'unanimité
- **lot 8** : Entreprise Thyssenkrupp (Chambray-les-Tours) pour un montant de 35 390.00 € HT à l'unanimité.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les différents marchés pour un montant total de 138 580.94 € HT.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 25 octobre 2013 à 20 h.30